
COMMUNIQUE DE PRESSE

COLLEGE BEAUME-DROBIE : QUE CHACUN PRENNE SES RESPONSABILITES

10 JANVIER 2018

Le 19 décembre, le Département a annoncé que le choix pour l'implantation du futur collège du secteur Beaume-Drobie était réalisé. Depuis, diverses polémiques se font jour. Polémiques dont le conseil départemental ne peut assumer la responsabilité puisqu'elles traduisent au mieux des incompréhensions entre les élus de la communauté de communes, au pire des positionnements politiques.

Les élus de Lablachère ont diffusé une lettre ouverte au Département - que le Département n'a pas reçue - demandant que la collectivité départementale revienne sur son choix.

Ce choix est sous-tendu par un projet de territoire qui s'inscrit dans une démarche sur laquelle la communauté de communes a toutes compétences : le PLU intercommunal. Sa remise en cause par les élus de Lablachère relève d'une discussion locale entre élus de la communauté de communes et non d'une attaque frontale du Département, telle qu'elle s'opère aujourd'hui.

Aujourd'hui, ce débat stérile conduit **Laurent Ughetto, président du Département de l'Ardèche à signifier aux élus du territoire qu'ils doivent prendre la pleine et entière responsabilité de leurs désaccords.**

« Je constate que certains élus du territoire Beaume-Drobie réfutent le choix de la communauté de communes qui nous a proposé un terrain sur la commune de Joyeuse pour la construction du futur collège du secteur. Je le dis : s'il le faut nous ferons les études environnementales sur les deux terrains, celui de Joyeuse et celui de Lablachère. Cela aura pour conséquence de retarder d'autant la mise en œuvre du programme de construction du collège Beaume-Drobie, du fait de la longueur prévisionnelle pour mener à bien les études sur le terrain de Lablachère. Dès lors, et compte tenu de la programmation de nos investissements, de la liste des collèges pour lesquels des travaux de réhabilitation ou de construction sont à entreprendre, le collège du secteur Beaume-Drobie sortirait de fait du Plan pluriannuel d'investissement actuel et serait reprogrammé ultérieurement. Je regretterais qu'une fois de plus enseignants et élèves payent les conséquences des tergiversations locales. Toutefois je me résoudrai à décaler la programmation du collège prévu pour une ouverture en 2020 si c'est le seul moyen pour mettre fin à ces polémiques peu productives. Si les élus locaux n'arrivent pas à s'entendre, alors qu'ils prennent la responsabilité de différer la réalisation d'une infrastructure indispensable et urgente pour les collégiens du secteur. Je laisse les élus de Lablachère assumer ce choix, ses conséquences mais ne peux accepter que les investissements portés par le Département au bénéfice des habitants (et dans ce cas 16 millions d'euros) soient ralentis, voire stoppés du fait de mésententes locales et politiques. »

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE – Direction de la communication

Hôtel du Département BP 737 – 07007 Privas cedex

Sandrine BARBERINO / Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA

04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr